



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La première étape de la réfection du tarmac nord de l'aéroport est terminée

**La Ville de Sion a planifié une réfection complète du tarmac civil nord, dont le revêtement est dans un état critique. La première étape a été effectuée en octobre et novembre. Ces travaux s'inscrivent dans la politique de développement des infrastructures aéroportuaires sédunoises.**

Le tarmac civil de l'aéroport de Sion, situé au nord de la piste principale est passablement endommagé. 80% de sa surface est dans un état critique. Sur la base de ce constat, la Ville de Sion a planifié une réfection complète sur un peu moins de 10 ans. La première étape de ces importants travaux a été réalisée cet automne. Le chantier a débuté le 1<sup>er</sup> octobre et s'est achevé le 30 novembre.

Le tarmac et la route de service situés au nord de la piste principale ont été entièrement refaits. Sur le tarmac, les enrobés existants ont été fraisés et laissés sur place pour être incorporés dans la couche stabilisée. Cette technique est très positive du point de vue environnemental, puisqu'elle évite d'importants transports de matériaux.

#### Travaux complémentaires

En parallèle, plusieurs travaux complémentaires ont été effectués. Le système d'évacuation des eaux a été refait. Les eaux de surface du tarmac sont récoltées et acheminées dans un centre de traitement des eaux où elles passent dans un séparateur à hydrocarbures avant d'être rejetées dans le canal de la Blancherie.

L'éclairage du tarmac a été mis en conformité par rapport aux exigences de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale). Des mâts d'éclairage vont être posés au nord du tarmac, contre la paroi anti-bruit.

Enfin, deux bornes GPU vont être posées. Elles permettront aux avions de se brancher au système électrique pour effectuer les opérations techniques durant les escales. Ils n'auront donc plus besoin d'enclencher leurs moteurs, ce qui permettra de réduire le bruit.

#### Prochaines étapes

Au printemps 2019, la zone d'embarquement et de débarquement de l'aérogare sera agrandie. L'assise en béton du futur agrandissement a déjà été réalisée cet automne. Quant à l'étape 2 de la réfection du tarmac nord, elle est planifiée pour l'automne 2020.

Sion, le 4 décembre 2018

**Ville de Sion**

**Chancellerie**

#### Personnes de contact :

- Christian Bitschnau, vice-président de Sion  
79 3 91 10 ; [c.bitschnau@sion.ch](mailto:c.bitschnau@sion.ch)
- Georges Joliat, chef du service des travaux publics et de l'environnement  
027 324 16 12 ; [travauxpublics@sion.ch](mailto:travauxpublics@sion.ch)